



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT

Bulletin officiel du conseil municipal

NUMÉRO 160

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 13 juillet 2013

Appel nominal.

Désignation d'un secrétaire de séance.

M. Pascal LOUAP

1 - Approbation du Schéma d'Orientation des sports de plein air de la ville de Boulogne-Billancourt – Autorisation donnée au Maire de lancer la procédure de concours restreint de maîtrise d'œuvre pour l'opération du Complexe Sportif Le Gallo.

L'an deux mille treize, le 13 juillet à 9 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis à la Mairie, au nombre de trente-neuf pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit, le 5 juillet 2013.

Le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé à l'appel nominal.

ETAIENT PRESENTS : 39

M. Pierre-Christophe BAGUET, Mme Béatrice BELLIARD, M. Henri RICARD, Mme Ségolène MISSOFFE, Mme Christine BRUNEAU, M. Pascal LOUAP, M. Gauthier MOUGIN, Mme Marie-Laure GODIN, M. Léon SEBBAG, Mme Rim FATHALLAH, Mme Michèle MONTIES, Mme Marie-France DE ROSE, M. Philippe TELLINI, Mme Isaura DE BEAUVAL, M. Claude GALLANT, M. Frédéric MORAND, Mme Nathalie BILLARD, Mme Sylvie ROUGNON, Mme Anne-Charlotte LORBER, M. Jonathan PAPILLON, M. Vincent GRAFFIN, Mme Sandy VETILLART, Mlle Céline SICARD, M. Pierre DENIZIOT, Mme Adèle BA, M. Raphaël LABRUNYE, Mme Sylvia BONDOUX, Mme Hélène RASSAM, Mlle Fatima CARDETAS, M. Jean-Michel COHEN, M. Eric VINCENT, M. Gérard ASKINAZI, Mme Catherine KLEIN, M. Pascal FOURNIER, Mme Judith SHAN, M. Jean-Michel TISSEYRE, Mme Martine EVEN, Mme Rosaline LAUREAU, M. Guy-René BAROLI.

EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : 15

Mme Marie-Anne BOUEE a donné pouvoir à Mme Béatrice BELLIARD, M. Jehan COQUEBERT de NEUVILLE a donné pouvoir à M. Henri RICARD, M. Michel AMAR a donné pouvoir à M. Léon SEBBAG, Mme Esther KAMATARI a donné pouvoir à Mme Rim FATHALLAH, M. Vittorio BACCHETTA a donné pouvoir à M. Philippe TELLINI, Mme Béatrice DE VILLEPIN a donné pouvoir à Mme Ségolène MISSOFFE, Mme Christine LAVARDE-BOEDA a donné pouvoir à M. Pascal LOUAP, M. Daniel BENHAROUN a donné pouvoir à M. Pierre-Christophe BAGUET, M. Pierre-Antoine MATHIEU a donné pouvoir à M. Jonathan PAPILLON, M. Jean-Pierre FOURCADE a donné pouvoir à M. Guy-René BAROLI, M. Guillaume GARDILLOU a donné pouvoir à M. Eric VINCENT, M. Mathieu BARBOT a donné pouvoir à M. Gérard ASKINAZI, Mme Marie-Hélène VOUETTE a donné pouvoir à M. Jean-Michel TISSEYRE, M. Marc FUSINA a donné pouvoir à Mme Martine EVEN, Mme Agnès BAUCHE a donné pouvoir à Mme Rosaline LAUREAU.

M. DENIZIOT a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

EXCUSÉE : Mme Dorothée PINEAU

Monsieur Pierre DENIZIOT a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Hommage à Monsieur Bernard PERAZZOLI

M. BAGUET

Mes chers collègues, je ne voudrais pas commencer cette séance du Conseil municipal sans rendre un hommage à

Monsieur Bernard PERAZZOLI.

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de Bernard PERAZZOLI. Il nous a quittés mercredi dernier.

Après avoir suivi sa scolarité au lycée Claude-Bernard, Monsieur PERAZZOLI est entré dans les services municipaux le 9 octobre 1961 à l'âge de 17 ans en qualité d'auxiliaire au bureau d'aide sociale.

Pour ceux qui ont assisté à sa cérémonie de départ en retraite, vous avez peut-être été marqués par l'anecdote qu'il nous avait racontée. A l'origine, c'est sa famille italienne qui l'a envoyé en France chez son oncle. Un jeudi, alors qu'il passait devant la Mairie, il franchit les marches et demanda à l'hôtesse, à tout hasard, s'il n'y avait pas du travail en Mairie. L'hôtesse de la Mairie lui conseilla d'aller voir le Monsieur le Maire dans son bureau. Le Maire le reçut et l'embaucha pour le lendemain, vendredi. Cela se passait ainsi à cette époque. En définitive, il est resté 47 ans à la Mairie. Cela dit, il n'était pas très content parce qu'il avait prévu de faire un week-end de fête entre amis, mais ayant été embauché pour le lendemain, il n'avait pas eu d'autre choix que d'accepter la proposition d'emploi.

A force de ténacité, il a gravi tous les échelons les uns après les autres, successivement directeur de l'office d'HLM, chef de service des acquisitions foncières et de l'application du droit des sols, il a rejoint le secrétariat général en 1983. Il a été nommé en 1995 chef du service, puis directeur du secrétariat du conseil et des commissions ; poste qu'il occupera avec énergie et efficacité. Il a organisé notamment plusieurs dizaines de conseils et de commissions parfaitement réglés et ordonnancés à l'image d'un métronome inégalé.

Nombre d'entre nous avons connu Bernard PERAZZOLI dans cette fonction qu'il a marquée désormais de son sceau. Nombre d'agents municipaux ont également bénéficié de son savoir-faire au travers des cours de formation internes qu'il délivrait. A son départ en retraite en 2009, après 47 ans de bons et loyaux services et toujours amoureux de sa ville, il a continué à la servir en devenant conseiller de quartier dans le quartier Les Princes – Marmottan. Responsable actif de la section commerce, il visitait chacun des commerçants, recueillait les doléances dont il suivait le traitement avec le sérieux que nous lui connaissions. Il était impliqué, exigeant, scrupuleux, parfois grognon car il ne tolérait pas l'à-peu-près dans l'accomplissement de ses missions. Il se ne cachait pas pour affirmer ses valeurs. Ses responsabilités ne lui ont jamais fait perdre sa simplicité, sa bonne humeur et son goût à plaisanter que l'on retrouvait lorsqu'il évoquait ses parties de pêche, de pétanque et de tennis avec ses amis, ou ses travaux de jardinage dans sa maison de campagne.

Une cérémonie religieuse aura lieu mercredi 17 juillet à 10 h 30 en l'église Sainte-Cécile, rue de l'Est. Par le temps de silence que nous allons observer, nous allons exprimer notre douleur. Cette peine, nous la partageons avec sa famille, sa femme Brigitte, ses deux enfants, Pascal et Laurent et ses deux petits-

enfants qu'il adorait. Nous leur adressons tout notre soutien.
Quelqu'un désire-t-il prendre la parole ? Monsieur VINCENT.

M. VINCENT

Merci Monsieur le Maire. Au nom du groupe Unis pour Boulogne-Billancourt, nous voulons dire quelques mots. Bernard PERAZZOLI qui vient de nous quitter au terme d'une très douloureuse maladie a effectué comme vous l'avez dit une très longue carrière au service de la Ville. Sa carrière a permis à tous ceux, nombreux, qui l'ont connu de mesurer son professionnalisme, son sens du service public et son dévouement. Il s'était attiré l'estime et la reconnaissance des Maires qui se sont succédés depuis 40 ans ; Alphonse le GALLO, dont vous avez dit qu'il l'avait embauché, Albert AGOGUÉ, Georges GORSE, Paul GRAZIANI, Jean-Pierre FOURCADE et Pierre-Mathieu DUHAMEL qui ont tous deux tenus à nous faire savoir la tristesse qu'il ressentent à l'annonce de la disparition de ce grand serviteur de la Ville, qui était en quelque sorte une mémoire de la Ville. Il était aussi, comme vous l'avez noté, un homme pétri d'humour, et c'est de ce trait de caractère qui rendait sa compagnie si plaisante que nous voulons nous souvenir. Nous adressons nos condoléances les plus sincères à son épouse et à ses enfants.

M. BAGUET

Merci Monsieur VINCENT. Madame EVEN.

Mme EVEN

Le groupe @lternance s'associe à votre peine. Nous présentons toutes nos condoléances à Brigitte, à ses deux enfants, à ses petits-enfants et particulièrement à Pascal qui a beaucoup œuvré pour le festival Tom Pouce. Nous avons été très tristes d'apprendre cette nouvelle.

M. BAGUET

Merci. Je vous invite à observer une minute de silence.
Une minute de silence est observée en mémoire de Bernard PERAZZOLI.

Je vous remercie.

M. BAGUET

Mes chers collègues, avant de commencer notre ordre du jour consacré au sport, rien ne nous interdit de faire un lien entre le sport et la culture. Comme vous le savez, la conférence de presse du Conseil général de jeudi matin a été l'occasion de présenter le projet de la Cité musicale, pendant laquelle deux petits films, très courts, d'une minute dix chacun ont été présentés. Je vous invite à les visionner ce matin. Vous aurez ainsi un aperçu de la future Cité musicale du Conseil général sur l'île Seguin et surtout, je vous invite à admirer la qualité de ces deux petits films de présentation.

Diffusion de deux films courts sur la Cité musicale de l'île Seguin.

M. BAGUET

Mes chers collègues, lors de la présentation, le Président du Conseil général a rappelé le calendrier. Le permis de construire sera déposé dans quelques jours et sera bien sûr signé le plus rapidement possible. Les premiers travaux débiteront au premier trimestre 2014. Le premier concert aura lieu à l'été 2016.

C'est un très grand jour pour l'art musical à la fois pour Boulogne-Billancourt, pour le Département, pour l'Île-de-France et pour la France. Je rappelle que l'investissement est de 540 millions d'euros. Plus d'un demi-milliard d'euros sont investis sur la pointe aval de l'île Seguin. Nous pouvons tous nous en féliciter.

Entre les arts musicaux et le sport, nous parlons bien d'art martial, des arts martiaux, il n'y a qu'un pas que je franchis en vous proposant de poursuivre avec notre ordre du jour du Conseil municipal.

D'ores et déjà, je tiens à vous assurer, car j'ai lu de-ci de-là que la convocation avait pour objet d'éloigner l'opposition, qu'il n'y a aucun calcul de notre part. Je rappelle simplement qu'entre la date de l'accord des différents clubs du 6 juin dernier et la vérification technique nécessaire, nous n'avons pas pu passer hélas cette délibération au Conseil municipal du 4 juillet. Nous le faisons aujourd'hui pour ne pas perdre de temps et pour nous inscrire dans un calendrier le plus bref possible.

Je me félicite de la présence de l'opposition à ce Conseil municipal.

1. Approbation du Schéma d'Orientation des sports de plein air de la ville de Boulogne-Billancourt - Autorisation donnée au Maire de lancer la procédure de concours restreint de maîtrise d'œuvre pour l'opération du Complexe Sportif Le Gallo.

M. Pascal LOUAP, Maire-adjoint, rapporteur

« Mes chers collègues,

La vie sportive de notre Ville est très riche et mérite bien que nous lui consacrons une séance entière du Conseil municipal. Depuis 2008, notre Maire n'a pas ménagé ses efforts en faveur du sport.

De nombreuses réalisations majeures ont ainsi permis d'accompagner le développement. Le nombre d'équipements de sport en salle a considérablement augmenté : trois gymnases ont été livrés, une salle de sport sur la passerelle Constant Lemaître ouvrira en septembre prochain, un nouveau gymnase sera livré dans un an sur l'îlot A4 Est, un autre le sera en 2016 sur l'îlot M et enfin un palais omnisport est programmé sur l'île Seguin.

Ce ne sont donc pas moins de six gymnases et une salle de sport qui ont été ou seront livrés en moins de dix ans.

Nos clubs ont bénéficié d'une très forte hausse du soutien financier de la Ville. Le montant total des subventions versées en

2013 s'est accru de 44 % par rapport à 2008.

En 2009, la Ville a participé à l'achat du complexe sportif Marcel Bec, à hauteur de 2,5 millions d'euros. Cette participation financière a permis de pérenniser et d'augmenter nos créneaux. Le secteur football va d'ailleurs pouvoir profiter dès septembre prochain de deux nouveaux terrains synthétiques aux normes, éclairés, équipés de 14 vestiaires.

Dès 2009, nous avons engagé un plan pluriannuel d'entretien, de remise aux normes et d'amélioration de nos installations sportives. Le budget travaux est ainsi passé de 600 000 € en 2008 à 1,1 million d'euros en 2012. Il est de 1,5 million d'euros pour cette année. Soit presque trois fois plus qu'en 2008.

C'est ainsi que nous avons pu mettre en éclairage 11 courts de tennis sur 12 sur le site de Longchamp, pour ne citer que cet exemple.

Les crédits destinés à l'achat du matériel sportif ont triplé entre 2008 et 2012.

Pour aider nos jeunes sportifs de haut niveau, nous avons créé en 2009 un dispositif de bourses. 137 bourses ont été attribuées, représentant un montant de 74 000 €. Toujours pour nos jeunes sportifs, nous avons instauré en 2010 un dispositif de classes avec aménagement d'emploi du temps dans les quatre collèges publics de la Ville.

Afin d'accompagner nos athlètes susceptibles d'être sélectionnés aux Jeux olympiques et paralympiques, nous avons mis en place en 2011 avec l'ACBB un contrat olympique et paralympique. Depuis 2011, la Ville a versé trois subventions exceptionnelles pour un montant total de 250 000 €.

Concernant la piscine, nous avons profité de la réparation des malfaçons des travaux réalisés en 2003 et 2004 pour remettre aux normes l'équipement et améliorer le confort de l'utilisateur : amélioration du traitement de l'eau et de l'air, réaménagement de l'espace vestiaires, réfection de la salle de tennis de table.

Pour mémoire, le coût des travaux s'élève à 16,5 millions d'euros.

Parallèlement à l'attention portée à la natation, en aménageant un bassin temporaire pendant la période des travaux de la piscine permettant ainsi la poursuite des activités des clubs et des scolaires, la Ville s'est notamment fortement impliquée pour permettre à la section rugby de l'ACBB de poursuivre son activité après la reprise par la ville de Paris du stade du Saut du Loup en 2012.

Nous avons ainsi trouvé dans les meilleurs délais des accords de mise à disposition de terrains avec les villes de Puteaux et de Marne-la-Coquette.

Il convient également d'ajouter le renforcement de l'école municipale des sports et de ses liens avec les clubs. A ce jour, 39

éducateurs sont des entraîneurs ou des sportifs de haut niveau des clubs boulonnais.

De plus, la Ville a pérennisé les contrats professionnels des éducateurs sportifs intervenant dans les écoles et l'école municipale des sports.

Enfin, la direction des sports dispose depuis 2010 d'un référent handisport.

Dans le prolongement de l'ensemble de ces nombreuses actions, la municipalité a également, depuis 2008, fait preuve d'initiative pour trouver des solutions qui permettent de développer les équipements nécessaires à l'accueil des sports de plein air, démarche d'autant plus complexe qu'aucun terrain de sport de plein air n'avait été prévu sur ZAC Seguin - Rives de Seine lors de l'élaboration du schéma d'aménagement d'ensemble de la ZAC en 2003.

Après plusieurs années de discussions et d'échanges, l'ACBB et le TCBB se sont mis d'accord le 6 juin dernier pour proposer à la Ville un schéma d'orientation des sports de plein air sur le territoire communal. Ce schéma d'orientation permettra notamment :

- à l'ACBB athlétisme et triathlon de bénéficier d'infrastructures entièrement rénovées sur le complexe sportif Le Gallo,
- à l'ACBB football d'évoluer sur un terrain d'honneur synthétique neuf avec tribunes et club-house sur le complexe sportif Le Gallo tout en bénéficiant de plusieurs nouveaux sites sur la Ville pour l'entraînement des jeunes,
- à l'ACBB pétanque de bénéficier d'un site unique dédié sur le parc des Glacières avec club-house,
- à l'ACBB rugby d'évoluer sur un terrain d'honneur synthétique neuf avec club-house sur le complexe sportif de Le Gallo, la réalisation d'un parking souterrain, d'une salle collective de musculation et d'un accès aux cars.

Naturellement, la plupart de ces équipements profiteront également aux scolaires et à l'école municipale des sports.

Dans le souci de favoriser la mise en œuvre de ces orientations, la Ville s'est engagée à permettre la continuité de l'ensemble des pratiques sportives pendant les différentes phases de travaux.

Le fondateur des Jeux olympiques modernes, Pierre de Coubertin, a affirmé à juste titre : « Le sport fait partie du patrimoine de tout homme et de toute femme et rien ne pourra jamais compenser son absence. »

Grâce à toutes ces réalisations mises en œuvre ces dernières années par le Maire et au schéma d'orientation, je crois sincèrement que notre Ville se fait l'écho de Pierre de Coubertin en poursuivant de manière résolue dans la voie choisie, celle du sport pour tous et à chacun son sport.

Il vous est donc proposé d'approuver le schéma d'orientation des sports de plein air. Merci. »

M. BAGUET

Puisque ce sujet touchait à la fois la commission des affaires générales et sociales, la commission des finances et la commission des travaux, nous avons tenu une commission unique jeudi soir. Nous aurons donc un rapporteur unique en la personne de Monsieur GRAFFIN que je remercie.

M. GRAFFIN, Rapporteur de la Commission plénière unique

Madame EVEN a posé une question.

« Les tennis du parc des Glacières seront-ils comme aujourd'hui en libre service, entraînant une occupation parfois abusive par des non-Boulois, voire par des adultes qui ne laissent pas toujours leur place aux jeunes ? »

Réponse de Monsieur le Maire.

« Lors d'une réunion publique au gymnase Doisneau devant 600 personnes en 2011, les riverains ont manifesté le souhait de ne rien changer aux modes de gestion de ces tennis qui étaient à leurs yeux parfaits, malgré les observations contraires des services des sports. Il a été décidé de suivre leur avis sur cette auto-gestion. »

Monsieur BAROLI a posé cinq questions.

1. « Quelle est la superficie totale et construite du complexe sportif Le Gallo ? »

Réponse de Monsieur le Maire.

« Le complexe sportif Le Gallo a une superficie d'environ 3,5 Ha dans sa configuration actuelle. Il aura une superficie totale de plus de 4 Ha dans sa configuration future, après démolition du LMT. En ce qui concerne les mètres carrés sportifs, ils passeront de 2,56 hectares à 2,97 hectares. »

2. « Est-il bien prévu de réaliser trois clubs-house, soit un par section, tennis, football et rugby ? »

Réponse de Monsieur le Maire.

« Oui, il est prévu la réalisation de trois clubs-house distincts. »

3. « Le terrain de rugby sera-t-il un terrain d'honneur comme précisé dans la délibération ou un terrain d'entraînement comme prévu par l'accord du 6 juin 2013 intervenu entre le TCBB et l'ACBB ? »

Réponse de Monsieur le Maire.

« Oui, le terrain de rugby sera un terrain d'honneur homologué en catégorie C. Pascal LOUAP précise qu'il a rencontré récemment la fédération française de rugby, laquelle est en train de faire évoluer les normes en la matière. C'est d'ailleurs à surface de terrain égale ce qui fait la différence entre le courrier du 6 juin faisant référence à un terrain d'entraînement et le projet de délibération qui est présenté actant la réalisation d'un terrain d'honneur. »

4. « Dans la mesure où aucune tribune n'est prévue pour le rugby au stade Le Gallo, où jouera l'équipe 1^{re} en Fédérale 3 ? »

Réponse de Pascal LOUAP.

« Pour les matchs de Fédérale 3, l'équipe 1^{re} de rugby continuera à jouer au stade de l'Ile à Puteaux. »

5. « Pouvons-nous avoir des informations sur l'état d'avancement du projet d'aménagement du pôle sportif du parc Rothschild ? »

Réponse de Monsieur le Maire.

« La commission nationale supérieure des sites a validé le schéma d'aménagement du parc Rothschild. Elle a autorisé à ce titre l'installation d'un centre équestre, rue de l'Abreuvoir sur le site actuellement occupé par la DIRIF. Mais il faut attendre le départ de cette dernière actuellement en charge des sorties de secours du tunnel Ambroise Paré et de la rénovation du tunnel de Saint Cloud. »

Madame EVEN a posé deux autres questions.

1. « Pour quelle raison le streetbasket du parc des Glacières s'adresse-t-il à tous les publics, alors que le streetbasket du parc de Billancourt ne s'adresse qu'aux adolescents ? ». Elle demande ce qui justifie cette différence d'intitulé.

Réponse de Monsieur le Maire.

« Le streetbasket du parc de Billancourt s'adresse en priorité aux adolescents car il s'inscrit dans une complémentarité avec l'aire de jeux pour enfants également prévue à proximité. »

2. « Pourrons-nous traverser à pied le terrain de sport du parc des Glacières ? »

Réponse de Monsieur le Maire.

« Non, nous ne pourrons pas traverser à pied le terrain de sport du parc des Glacières puisque ce dernier sera clo dans le respect des disciplines sportives pratiquées. Le boulodrome sera quant à lui accessible à tous les publics mais sera doté d'une clôture à mi-hauteur pour éviter les accidents éventuels. »

Question posée par Monsieur TISSEYRE.

« Les huit couloirs d'athlétisme en ligne droite sont-ils superposés pour six d'entre eux au moins, avec l'anneau des six couloirs prévus autour du stade de football sur le complexe sportif Le Gallo ? »

Réponse de Monsieur le Maire.

« Oui, il est confirmé que les huit couloirs en ligne droite seront superposés avec l'anneau de six couloirs prévus autour du stade. »

Monsieur FUSINA a posé deux questions.

1. « Les deux terrains du complexe Le Gallo seront-ils en synthétique ? »

Réponse de Monsieur le Maire.

« Les quatre terrains prévus dans le schéma d'orientation, complexe sportif Le Gallo, parc des Glacières et parc de Billancourt, seront effectivement en revêtement synthétique. »

2.« Avez-vous obtenu l'accord du TCBB et de l'ACBB sur ce schéma d'orientation ? »

Réponse de Monsieur le Maire.

« Ce schéma d'orientation est l'application d'une proposition des deux clubs. Chacune des instances s'est prononcée favorablement. Les comptes rendus des réunions et les courriers joints en annexe en font foi. »

Avis de la commission

Le groupe de la Majorité vote pour, Monsieur BAROLI et Madame LAUREAU s'abstiennent, le groupe @lternance vote de la manière suivante : deux élus ne prennent pas part au vote, Monsieur TISSEYRE et Madame EVEN. Deux élus votent pour, Monsieur FUSINA et Madame VOUETTE.

M. BAGUET

Merci, Monsieur GRAFFIN pour ce compte rendu détaillé de notre commission de jeudi soir. Y a-t-il des demandes de parole ? Monsieur VINCENT, Monsieur ASKINAZI, Monsieur COHEN, Monsieur TISSEYRE, Madame EVEN, Monsieur BAROLI, Madame SHAN. Très bien, Monsieur VINCENT, je vous donne la parole.

M. VINCENT

Monsieur le Maire, permettez-moi tout d'abord de vous faire part de l'étonnement, si ce n'est de l'indignation du groupe devant le procédé que vous avez utilisé en convoquant ce Conseil municipal exceptionnel.

Lors du Conseil municipal de jeudi dernier 4 juillet, à l'occasion de la communication de Madame LAVARDE-BOEDA, je vous ai interrogé sur la saison sportive, sur l'interprétation à donner à vos propos du 8 juin devant l'ACBB et sur le prochain aménagement d'un terrain de rugby sur le parc de Billancourt.

Vous avez répondu de manière évasive, alors que vous aviez en réserve une convocation partie le lendemain matin pour le Conseil municipal d'aujourd'hui visant un schéma d'orientation des sports avec un budget d'investissement d'au moins 35 millions d'euros.

Ce procédé démontre une fois de plus le peu de respect que vous portez aux élus municipaux, aux élus de l'opposition qui sont obligés de s'adapter à vos manœuvres et à vos ruses et aux élus de votre majorité qui sont amenés à cautionner par leur vote des procédés si peu compatibles avec l'engagement dans le débat démocratique.

M. BAGUET

S'il vous plaît, Monsieur VINCENT. Le principal est que vous soyez là. Monsieur ASKINAZI lui-même, que nous ne voyons jamais, est venu ce matin. Visiblement, certaines personnes préfèrent venir le samedi matin.

M. VINCENT

J'en viens à un deuxième sujet d'étonnement pour notre groupe. Vous présentez votre schéma d'orientation des sports de plein air en mettant en exergue le bilan triomphant de la politique sportive menée depuis 2008. A lire votre rapport introductif, vous avez, je vous cite, « fourni un effort considérable pour la pratique sportive, trois nouveaux gymnases ont en effet été livrés en 2009, 2010 et 2011 pour un coût total de 18 millions d'euros. » Vous oubliez de dire que les travaux des deux premiers, Maître Jacques et Doisneau, avaient été lancés par la municipalité précédente, de sorte que vous n'avez eu qu'à les achever, à les inaugurer et maintenant, vous vous les attribuez.

M. BAGUET

Et à les payer, Monsieur VINCENT, y compris les surcoûts.

M. VINCENT

Une remise aux normes de la piscine municipale pour 16,5 millions d'euros. Mais vous l'avez dit vous-même à différentes reprises, il ne s'agit pas d'une mise aux normes, mais d'une réfection d'ensemble qui était rendue indispensable (nous en avons parlé de nombreuses fois) par les malfaçons découvertes peu de temps après la livraison de l'équipement.

Bien sûr, vous avez eu à gérer ce chantier, mais de là à présenter un budget de 18 millions d'euros qui devrait être pour l'essentiel couvert par des assurances comme initiative de mise aux normes, il y a un grand pas. Nous souhaiterions un peu de mesure dans la communication.

Quant à la participation à l'acquisition de Marcel Bec, le but est louable, mais s'agit-il vraiment d'un lieu d'entraînement idéal pour les jeunes du rugby chassés du Saut du Loup ou pour les footballeurs à l'étroit dans Le Gallo ?

Soyons réalistes, Monsieur le Maire, en un peu plus de cinq ans de mandat vous n'avez pris aucune initiative majeure en matière d'équipements sportifs, alors même que les besoins augmentaient avec l'accroissement de la population.

Vous avez attendu le départ en vacances d'une grande partie des élus pour proposer à quelques mois seulement de la fin du mandat un programme d'investissements sur cinq ans.

Nous avons vraiment du mal à croire à votre sincérité et à ne pas penser qu'il s'agit en fait d'un élément de votre future plateforme électorale. C'est donc avec beaucoup de circonspection que nous accueillons ce projet. Je vous remercie.

M. BAGUET

Je rétablirai la vérité tout à l'heure. Monsieur ASKINAZI.

M. ASKINAZI

Le sport a une histoire et un palmarès prestigieux à Boulogne-

Billancourt. Des noms célèbres figurent dans bon nombre de disciplines et sont associés le plus souvent à un club connu bien au-delà des limites de la Ville.

Nous ne pouvons pas accepter la présentation de Pascal LOUAP, car nous considérons que votre politique sportive menée, plutôt ignorée tout au long de votre mandat, est un échec. En multipliant les promesses non tenues, les négociations hasardeuses et les projets non concertés, vous vous êtes disqualifié auprès des sportifs boulonnais.

Présenter un tel projet dans l'urgence, à quelques mois des échéances électorales, lorsque vous n'avez rien fait pendant tout un mandat, relève de la gesticulation et de la communication, comme du reste sur tous les sujets depuis près de six ans.

Ce projet est un mauvais projet car non réfléchi et non abouti. Il reprend certes l'idée de votre prédécesseur d'installer football et rugby sur Le Gallo et celle des terrains d'entraînement sur les terrains du parc de Billancourt, mais il ne va pas jusqu'au bout de la logique. Vous avez fait un très mauvais copier/coller.

Ainsi pour le tennis, il limite le nombre de courts couverts à cinq, ce qui est très insuffisant, il en faudrait au moins le double pour satisfaire les besoins du TCBB. De plus, le fait de concentrer les trois sports au même endroit va conduire à un projet étriqué pour chacun des trois. Enfin, les questions de circulation, de stationnement et de sécurité seront mal ou pas résolues. Enfin, le football et le rugby nécessitent des terrains d'entraînement qui ne sont pas anticipés.

Votre projet n'aboutira qu'au prix du massacre du parc des Glacières pour ne créer qu'un trop petit terrain pour le rugby.

Bref, c'est de la gesticulation électorale déclenchée un 13 juillet au matin dans un Conseil municipal de dernière minute.

Vous souhaitez faire passer en force, sans une concertation élargie, un mauvais projet à l'image de tous les projets que vous avez voulu faire passer en force contre l'avis des riverains et des associations.

Ce projet sera retoqué comme vient de l'être par le Tribunal administratif la révision du plan local d'urbanisme de votre projet de l'île Seguin pharaonique et bétonné, avec les tours transparentes, comme on le voit dans votre spot publicitaire.

Vous avez échoué sur l'île Seguin et fait perdre six années à la Ville et une fortune aux contribuables boulonnais. Vous allez faire de même sur des équipements sportifs qui ne verront pas le jour.

Ne comptez pas sur nous. Je laisserai dans quelques instants mon collègue Guy BAROLI, ancien maire adjoint aux Affaires scolaires et à la Jeunesse, vous dire comment nous voyons les choses autour d'un projet plus ambitieux pour le sport à Boulogne-Billancourt. Il sera sûrement beaucoup mieux pensé et surtout, mené en totale concertation avec toutes les parties prenantes et les associations.

Eric VINCENT vous présentera un amendement à la fin du débat.

M. BAGUET

Merci de votre objectivité. Monsieur COHEN, je suppose que votre intervention est de la même veine.

M. COHEN

Ne préjugez pas, Monsieur le Maire. En premier lieu, je voudrais vous dire que j'ai un point de légalité à évoquer. Personne ne m'a convoqué à part Madame CARDETAS ce matin pour me prévenir qu'il y avait un Conseil municipal. Je suis un peu ennuyé. Je trouve que dans les formes, il faudrait me prévenir. J'ignorais qu'il y avait ce Conseil municipal et j'ai dû annuler un rendez-vous pour venir.

M. BAGUET

Monsieur COHEN, la police municipale dépose les dossiers au domicile de chacun de vous. Je vais faire vérifier immédiatement si quelqu'un a signé l'avis de réception de la convocation à votre domicile ou à votre lieu de travail. Je le fais vérifier immédiatement. Si cela n'a pas été fait, je vous présente toutes mes excuses. En principe, c'est la même procédure pour tout le monde. Monsieur COHEN, vous aurez la réponse de la police municipale avant la fin du Conseil.

M. COHEN

Mais vous voyez, je suis venu. Je suis venu car il s'agit d'un projet qui me concerne particulièrement. Lorsque vous avez été élu en 2008, j'ai rencontré Monsieur LOUAP pour lui faire remarquer que nous avions deux problèmes majeurs sur lesquels il fallait agir très vite. Il s'agissait des projets que j'avais élaborés sur Mortemart et sur le stade Le Gallo.

Sur Mortemart, je savais parfaitement ce qui allait se passer. Je savais que la ville de Paris reprendrait la main sur ce terrain. Cependant, nous pouvions trouver un arrangement avec les services de la ville de Paris car Mortemart ne les intéressait pas vraiment ; l'équipement n'était pas suffisamment noble à leurs yeux. Au cours d'une discussion compliquée, j'avais essayé de convaincre Monsieur GUAZZINI et Monsieur POURSIN et j'y étais quasiment parvenu.

Il suffisait de croiser avec la ville de Paris le fait d'envoyer les enfants de Boulogne-Billancourt vers le Stade français, de façon à ce qu'ils rentrent dans les équipes nationales – l'excellence des enfants de Boulogne-Billancourt –, et de leur laisser quelques horaires en contrepartie. Nous aurions pu conserver ainsi le terrain de rugby, ce qui aurait apporté une bouffée d'oxygène bienvenue pour le sport à Boulogne-Billancourt.

A cette époque, sous l'égide de Monsieur DUHAMEL, conscient des difficultés que rencontrait le sport, j'avais mis assez longtemps à élaborer un projet que j'avais présenté à toutes les

associations sportives. Ce projet avait recueilli l'assentiment de toutes les associations sportives, à l'exception de Monsieur EPARS, président de l'ACBB, qui n'habite pas Boulogne-Billancourt, pour des raisons que je n'ai jamais comprises, mais...

M. BAGUET

S'il vous plaît, pas d'attaques personnelles. Il y a des élus dans cette salle qui n'habitent pas la Ville. Si vous voulez que nous donnions les noms, nous les donnerons.

M. COHEN

Ce n'est pas une attaque.

M. BAGUET

Pas de commentaires sous-entendus. Ce n'est pas convenable. Les bénévoles ont le droit de ne pas habiter la Ville. Ce qui n'est pas la même chose pour les élus. Monsieur COHEN, je ne peux pas laisser passer des attaques personnelles.

M. COHEN

Ce n'est pas une attaque personnelle de dire de quelqu'un qu'il n'habite pas la Ville.

M. BAGUET

Je donnerai les noms des membres de votre groupe qui n'habitent pas la Ville.

M. COHEN

Nous ne sommes pas en URSS. Monsieur ASKINAZI n'habite pas la Ville, nous pouvons le dire, il n'y a rien d'insultant. Vous êtes dans un tel état de nerfs, que nous ne pouvons plus vous parler.

M. BAGUET

Tout va très bien.

M. COHEN

Ça n'a pas l'air.

M. BAGUET

Nous vous connaissons par cœur, Monsieur COHEN. Je vous évite de dérapier trop loin.

M. COHEN

Vous prenez tout mal, parce que vous êtes simplement extrêmement énervé. Nous assistons à une opération hémorragique. Autrement dit, vous savez qu'il y a une hémorragie sur le sport et vous essayez de la colmater. Mes collègues ont dit que vous pré-

pariez une opération électorale. Ce n'est pas très grave, nous le savons, ce n'est pas grave.

Je voulais vous dire qu'à cette époque, nous avions prévu un projet qui était beaucoup plus astucieux dans la mesure où l'on ne saturait pas Le Gallo. Nous avons acheté une partie du terrain LMT, ce qui nous permettait de dégager 800 m². Nous ne faisons pas quatre terrains, mais trois. Nous n'augmentons pas le nombre de courts en plein air, mais le nombre de courts couverts.

Nous faisons ainsi du parc des Glacières, sur lequel subsiste toujours une forte contestation, un lieu convivial. Les terrains de tennis restaient répartis au hasard d'une promenade déambulatoire appréciée de tous, avec un terrain de pétanque. Cet aménagement résolvait deux problèmes : celui de l'insécurité dans le parc des Glacières et celui du tennis. Les joueurs de pétanque eux-mêmes ont dit que la sérénité de l'environnement permettrait de pacifier l'endroit. C'était un bon projet.

Chance ou malchance, aujourd'hui, vous avez une opportunité.

Votre PLU ayant été annulé malgré les arguties de Monsieur MOUGIN, et malgré vos explications lors de la dernière séance, vous avez l'opportunité de revenir à un projet de 175 000 m².

Puisque vous avez démoli l'université de New York et tous les projets préalables, c'est le moment d'installer à Boulogne-Billancourt ce que je vous conseillais déjà la dernière fois, les trois facteurs fondamentaux que sont le logement, l'éducation et le sport. Le PLU étant annulé, vous avez la possibilité de refabriquer en reprenant en considération une partie de l'île Seguin.

Voilà. Vous voyez, mes propos ne sont ni insultants ni revendicatifs, mais si vous voulez tout prendre mal, vous le prendrez mal.

M. BAGUET

Merci, Monsieur COHEN. Je vais vous répondre parce qu'il y a beaucoup d'erreurs dans vos propos, mais ce n'est pas grave. Chacun a le droit de dire ce qu'il veut. Monsieur TISSEYRE.

M. TISSEYRE

Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'ai une question à poser et deux remarques à faire.

Ma question concerne la section triathlon. Je voulais savoir ce qui était prévu pour cette section en matière d'infrastructure et d'accueil sur le stade Le Gallo.

Avant toute chose, je tenais à vous faire remarquer que nous regrettons que l'activité football soit morcelée pour partie au stade Le Gallo et pour partie au parc des Glacières. Il aurait été préférable de regrouper les terrains sur le même lieu, ne serait-ce que pour des questions pratiques et de logistique.

Ensuite, je tiens à saluer l'excellente initiative de l'ACBB qui permet de faire découvrir aux jeunes et aux moins jeunes en ce moment de période estivale, des activités nautiques. Je tenais à rendre hommage à cette initiative ainsi qu'à tous les bénévoles qui l'animent et ce, d'autant plus que la communication qui est faite autour de cet événement n'est pas à la hauteur. Merci.

M. BAGUET

Merci Monsieur TISSEYRE. Madame EVEN.

Mme EVEN

Je suis absolument pour le développement des équipements sportifs et je regrette une fois de plus que l'équipe précédente ne les ait pas prévus à une époque où il restait encore du foncier libre à Boulogne-Billancourt, notamment sur la ZAC Seguin – Rives de Seine. Pour ma part, il est inacceptable d'être obligé de supprimer un espace vert pour construire des installations sportives quelles qu'elles soient.

De plus, je trouve dommage que la municipalité dans son projet n'ait pas tenu compte de la gratuité des courts de tennis – je reviens sur ce sujet –, même si cela a un coût. Il y a en France de très petites communes qui arrivent à prendre à leur charge la gratuité des courts de tennis.

D'autre part, j'aurais souhaité un vote par division pour l'article 1. Dans ce cas, j'aurais voté contre l'aménagement du parc des Glacières, pour Billancourt et pour Le Gallo. Comme ce n'est pas possible, je m'abstiendrai sur l'article 1.

Je dois préciser que j'attends avec impatience un schéma d'orientation des sports couverts, où je l'espère, j'entendrai parler de la construction d'une salle d'armes et pourquoi pas d'une salle de tir à l'arc.

Je précise qu'ayant le pouvoir de Marc FUSINA, Marc FUSINA vote pour cette délibération.

M. BAGUET

Merci Madame EVEN. Monsieur BAROLI.

M. BAROLI

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je ne vais pas revenir sur mes interrogations concernant la convocation – aujourd'hui – du Conseil municipal. Simplement, il aurait été utile de joindre le rapport d'expert au dossier qui nous a été remis pour la préparation de ce Conseil, car je suppose que le rapport d'expert est la raison pour laquelle nous sommes convoqués au Conseil, le 13 juillet.

Je voudrais maintenant aborder ce dossier sur le fond. Vous connaissez mon attachement au sport, mais pas à n'importe quel prix. Il n'est pas nécessaire de faire n'importe quoi sur la Ville.

Je m'étais dit, à Conseil municipal exceptionnel, débat exceptionnel. Je m'étais dit que nous pourrions parler du bilan qui présente des points positifs et des points négatifs. Je m'étais dit que nous pourrions parler de la politique sportive, des objectifs, du sens que vous voulez donner au sport à Boulogne-Billancourt ; sport de haut niveau, sport de masse, sport intermédiaire.

Puis, à la lecture du document, j'ai fait un rêve. Je vois un bilan, je vois des propositions, mais je ne vois pas ce qui est la base de tout schéma de développement sportif, le sens que vous voulez donner à cette politique sportive.

Sur le complexe Marcel Bec, par exemple, vous donnez très peu d'informations. Nous ne connaissons pas réellement la finalité de Marcel Bec.

Je regrette également que nous ne parlions pas suffisamment du sport scolaire. Peut-être n'est-ce qu'un simple oubli. Le sport scolaire a connu un développement important lorsque j'ai eu l'honneur de gérer cette délégation. Du reste, avec votre accord, Monsieur le Maire, je voudrais rendre hommage à tous les éducateurs, à la communauté éducative, à tous les actionnaires ainsi qu'à tous les fonctionnaires qui m'ont permis de développer le sport scolaire.

Vous nous présentez une liste de futures réalisations. Vous nous dites qu'il faut aménager essentiellement Le Gallo. Vous nous proposez sur Le Gallo quelque chose de particulier qui donnera à Boulogne-Billancourt, j'en suis persuadé et sans faire de comparaison, le complexe sportif le plus dense de France avec quatre à cinq activités sur plus de 4 hectares.

Il faut tout de même le dire et le rappeler, notre ville de 100 000 habitants, la plus dense après Paris, a gagné 500 habitants au kilomètre carré en quatre ans.

Tout comme le sport, Boulogne-Billancourt a besoin d'air et d'oxygène.

Ensuite, vous nous parlez d'un rapport technique. J'aurai sur ce sujet un certain nombre de questions à poser à mon ami Pascal LOUAP (il reste mon ami même si je suis dans l'opposition).

A-t-il pris contact avec la Fédération française de football pour construire un stade de catégorie 3 ? Il est dit dans les statuts de la Fédération française de football qu'il faut prendre contact avant la réalisation pour éviter un refus de cette fédération. Je vous rappelle qu'un stade de catégorie 3 implique un certain nombre de vestiaires, quatre au minimum, des vestiaires indépendants pour les arbitres et des normes de sécurité importantes.

A-t-il intégré tous les problèmes de parking et de cloisonnement de ceux-ci pour accueillir les cars de supporters et bien entendu le public, ainsi que le demande la Fédération française de football ? A-t-il prévenu les riverains qu'ils auront deux fois plus de nuisances avec ces quatre à cinq activités, presque tous les dimanches, d'octobre à avril ?

Il y a un autre problème. Je ne critique pas du tout et je veux l'avis de la section athlétisme, mais je me pose une question à moins d'avoir mal lu le document, cela peut arriver. Pourquoi faire six couloirs d'athlétisme étant donné que vous supprimez toutes les aires de lancer ? J'aimerais bien savoir à quoi ressemble l'avenir selon vous. Le javelot peut être pratiqué au Pré-Saint-Jean, mais que faites-vous du poids et des autres activités ? Si vous me dites que vous avez prévu de supprimer les lancers, je le comprends. Mais dans ce cas-là, comment la section athlétisme va-t-elle vivre ? Ou alors, nous faisons un stade d'athlétisme uniquement pour le triathlon.

Vous nous avez joint la lettre du président EPARS dans le dossier, mais nous en reparlerons. Malheureusement, je pense que vous n'apportez pas réellement de solutions aux problèmes du football, du rugby et du tennis. D'ailleurs, la plupart des présidents avec lesquels j'ai été en contact m'ont confiés qu'ils prenaient ce qu'on leur donnait mais qu'ils n'étaient pas totalement satisfaits.

J'ajoute que vous appréhendez mal les conséquences sur la circulation et sur le quartier. Lorsque vous allez avoir des dimanches, j'ai fait le total à peu de choses près, 1200...

M. BAGUET

Monsieur BAROLI, je vous laisse encore la parole, mais je vous signale que vous avez dépassé vos cinq minutes.

M. BAROLI

Merci, Monsieur le Maire. Sur les Glacières, Monsieur LOUAP et Monsieur le Maire, il y a quelque chose que je ne comprends pas très bien. Vous nous dites que c'est un boulodrome pour la section pétanque. Cependant, en commission, Monsieur le Maire m'a dit que c'était un boulodrome pour la pétanque pour tous. Je voudrais savoir quelle est la différence.

Il me semble qu'il est nécessaire de présenter pour la Ville un projet cohérent.

Selon moi, il faut garder les tennis à Le Gallo en l'état actuel et faire des travaux, et qu'il faut faire la même chose pour l'athlétisme. Je pense qu'il faut donner satisfaction à la section rugby (en reprenant les propos de Monsieur COHEN) et à la section football. Je pense qu'il faut maintenir les clubs-house. Enfin, en construisant moins de courts de tennis sur Le Gallo, cela permettrait à la section rugby de l'ACBB de jouer ses matchs de Fédérale 1 à Boulogne-Billancourt et non à Puteaux.

Quant au tennis, je pense qu'il faut tout simplement construire des courts sur l'Île Seguin. Je vous rappelle que la superficie d'un court de tennis est de 250 m² à 280 m², dix courts de tennis représentent 2 800 m². Or, vous avez un équipement sportif de 4 500 m² sur l'Île Seguin. Autrement dit, il faut renoncer à cet équipement sportif pour le construire sur une autre partie du Sud, et donc renoncer à une opération immobilière. Il est bien temps de donner de l'air au sud de Boulogne-Billancourt et d'arrêter de le densifier.

C'est sur ses bases que nous pourrions envisager une politique sportive à Boulogne-Billancourt. Mais compte tenu de ce que vous venez de présenter, nous ne pourrions pas voter le schéma.

M. BAGUET

Merci, Monsieur BAROLI. Madame LAUREAU.

Mme LAUREAU

Agnès BAUCHE et moi-même souhaitons faire quelques remarques sur ce Conseil municipal aussi insolite qu'improvisé.

A première vue, ce n'est pas un plan pour les sports de plein air, mais un plan de recollement centré sur le football, le tennis, le rugby et la compétition pour la pétanque avec huit terrains au même endroit.

C'est l'occasion encore de nous faire un inventaire sur deux pages sur quatre de panégyries de réalisations amorcées par la précédente municipalité. Pour exemple, les trois gymnases dont celui de Maître Jacques.

Pour nous, le sport est trop important pour improviser un plan quinquennal en cinq jours et quatre pages. Cette réflexion doit s'inscrire dans une large réflexion sur la Ville. Il n'est pas exclu que les besoins des sportifs boulonnais nécessitent plus d'espace que les 4 000 m² couverts sur l'Île Seguin que vous leur consentez comme un alibi.

Je prendrais pour exemple le skatepark. Cela fait plus de cinq ans que les Boulonnais attendent un skatepark digne de ce nom. Y a-t-il eu un comité de pilotage avec des personnes investies dans le développement de cette activité pour le contenu de ce projet ? Quelle surface allez-vous y consacrer, 250 m², 1 200 m² ? Quel budget, 45 000 euros, 300 000 euros ? Le schéma d'orientation laisse apparaître un équipement à minima de seulement trois bowls. Nous sommes loin des cinq modules qui existaient auparavant sur les terrains Thiers.

Il n'y a ni plan, ni projet détaillé de ce fameux skatepark avec des éléments concrets tels que l'emprise en surface de ce skatepark, le nombre de modules qui y seront installés, les efforts sur le transport pour les jeunes Boulonnais des quartiers nord et est. Y aura-t-il des tribunes, ne serait-ce que provisoires ? La notion d'accessibilité par des transports en commun est à prendre en compte car le public utilisateur est généralement jeune.

Il faut aussi savoir que dans de nombreuses régions cette activité qui se pratique à l'extérieur n'est souvent pas possible. Avez-vous prévu un toit, une salle ?

Nous ne saurons jamais si une approche diplomatique entre Max GUZZINI et le Maire de Paris n'aurait pas permis de conserver le stade de Mortemart, au moins sur un nombre important de créneaux. Le fait est que sa perte est irréparable pour le rugby à Boulogne-Billancourt. Cette opération était un désastre : les

Boulonnais ont maintenant sous leurs fenêtres, le stade Jean Bouin auquel vous vous êtes opposé et le stade de rugby leur a été confisqué.

Concernant le complexe Marcel Bec, à l'ordre du jour de ce Conseil extraordinaire, merci de rappeler de quoi il est composé et dans quelles conditions les Boulonnais en jouissaient avant le rachat du quart par la Ville. Quelles en étaient et seront les prix de location et d'entretien ? Maintenant que Boulogne-Billancourt a payé ce complexe, combien de créneaux cela représente-t-il ? Quelles sont les heures ? Quid des frais de fonctionnement et d'entretien ? Quelles règles du jeu avec la répartition de notre représentation communautaire ?

Mais vous réunissez un Conseil municipal extraordinaire en cinq jours sans avoir prévu auparavant d'aucune façon les membres de ce Conseil de l'imminence de ce grand rendez-vous du sport avec les élus de Boulogne-Billancourt. Pourquoi cette impréparation pour engager 38 millions d'euros sur le mandat suivant ?

Dans le sport de plein air, ne peut-on parler d'équitation, de vélo, de volley, de beach-volley qui se pratiquent également avec plaisir pour les amateurs de plein air ? Ne peut-on inclure le golf ? Vous omettez de parler de sports nautiques, ne reste-t-il pas un terrain sur l'île de Monsieur ? A croire que vous commencez votre réflexion seulement maintenant, alors que votre mandat a commencé depuis plus de cinq ans.

Nous comprenons la pression qu'exercent sur vous l'ACBB et le TCBB qui ne voient rien venir depuis tout ce temps de promesses alors que le rugby a été déshabillé. Nous comprenons que vous vouliez leur donner un peu de satisfaction après tous les faux espoirs que vous avez suscités avec des projets délirants et après avoir éliminé plusieurs possibilités par des concessions de terrains à la promotion immobilière.

Alors maintenant, devant la pénurie d'espace, vous opposez les sportifs des clubs aux usagers des promenades et des jeux, aux espaces verts et à l'oxygène de proximité si nécessaires dans notre environnement dense et exigü. Une grande réflexion sur le sport dans cette ville dont les frontières sont contraintes entre la Seine, le périphérique et le bois, ce devrait être une grande réflexion sur la vie à Boulogne-Billancourt dans laquelle tous les sports et les autres types de détente ont droit de cité.

Les sports en club et les sports en liberté : chaque adolescent devrait pouvoir aller taper dans un ballon non loin de chez lui quand cela lui plaît, ou faire du roller-skate, du skateboard sans traverser toute la ville en bus. Les parents vous en seraient, je pense, reconnaissants.

Enfin, vous avez créé une instance dont vous ne rapportez pas la voix sur ce sujet : le fameux CESEL. Dans cette vaste réflexion, vous n'avez sûrement pas manqué d'interroger le Conseil économique, social et environnemental local. Pourquoi ce rapport n'est-il pas joint à cette délibération ?

Qu'y a-t-il d'urgent finalement ? Sur les terrains des Glacières, vous avez transformé ce parc de promenade en terrain multi-sports, est-il vraiment besoin maintenant de nous demander notre avis en urgence après coup ? Nous pouvons regretter l'espace de jeux, de repos, de promenades, de cross, le parcours de santé et prendre simplement acte du fait que vous avez décidé autocratiquement et êtes passé à l'acte sans débat. Prenons acte.

Cela n'aurait-il pas pu attendre le mois de septembre ? En commission, jeudi soir, lorsque nous avons évoqué ensemble le problème du libre accès, vous sembliez baisser les bras et dire que les riverains semblent se satisfaire de cette autogestion malgré les quelques problèmes que cela suscite. N'est-ce pas votre rôle de Maire de les aider à gérer sereinement ce libre service en leur mettant à disposition un agent municipal ?

Il est urgent également de signer un accord avec...

M. BAGUET

Madame LAUREAU, vous avez dépassé votre temps de parole. Mais je vous laisse continuer.

Mme LAUREAU

Merci, Monsieur le Maire. Il est urgent de signer un accord avec les villes de Puteaux et de Marne-la-Coquette pour la mise à disposition de créneaux de vestiaires décentes sur le stade. Si ce n'est déjà fait, faites-le s'il vous plaît et ajoutez au prochain Conseil des informations sur ces deux stades, sur le confort, la durée de transport pour se rendre sur place, le temps nécessaire pour un aller et retour aux heures des créneaux réservés et le contenu des conventions signées avec ces deux villes.

Quid du déménagement de l'équitation ? Est-ce que les 9 millions d'euros font partie de ce budget ?

Concernant le budget, ce financement tient-il compte des subventions ? Leurs montants varient en fonction des champs d'intervention des collectivités locales, du degré d'implication des collectivités, de GPSO par exemple, du Conseil général. Vous avez sûrement contacté toutes ces instances. Sont-elles prêtes à subventionner votre projet ? Merci, Monsieur le Maire.

M. BAGUET

Merci, Madame LAUREAU. Madame SHAN pour terminer.

Mme SHAN

Monsieur le Maire, en quittant le Conseil municipal du 4 juillet, vous nous avez donné rendez-vous au feu d'artifice. De deux choses l'une, soit vous n'aviez pas idée qu'il y avait un sujet à venir concernant le sport, soit le feu d'artifice a lieu maintenant.

En urgence, de manière imprévisible il y a encore sept jours, il faut valider un schéma d'orientation de sport de plein air avant les vacances. Juste pour ne pas dire que cela a été traité à la va-vite, six mois avant les élections.

Bref, ce n'est certainement pas de votre faute. Nous savons tous ici que le sport, c'est votre passion. Les Boulonnais ont de grandes attentes en ce domaine et il conviendrait de les traiter avec sérieux. Finalement, la stratégie de redéploiement des sports qui apparaît dans ce schéma d'orientation consiste en grande partie à amputer les parcs urbains d'une partie de leur surface : le parc des Glacières, le parc de Billancourt, avec à chaque fois des dépendances en dur qui seront construites.

Quand on sait que l'agence TER a proposé un schéma d'ensemble d'aménagement de ce dernier parc, un parc paysager sur 7 hectares et que par une délibération – qui tombe à l'improviste –, on en bouscule toute la conception, on se demande pourquoi l'on fait encore appel à des architectes pour répondre à des concours sur la mise en œuvre d'une partie de ce schéma. Toute ressemblance avec la manière dont on procède avec Jean NOUVEL est purement fortuite.

Il y aura un peu de tout un peu partout, de quoi contenter ceux dont les desiderata ont été entendus. Quant aux autres, leur avis n'est visiblement pas requis. Que disent les riverains des parcs publics dont la vocation est détournée ?

Je ne parlerai pas de chaque choix pour chaque sport, mais je voudrais en citer un. Sur le skatepark, il serait honnête de dire que ce projet a été initié par des enfants et qu'ils ont recueilli 180 signatures dans la rue quand le skatepark a disparu de la rue Thiers, et ce de leur propre initiative. Ils attendent un peu plus qu'un skatepark, mais un véritable stade de glisse qui n'aurait rien à envier au stade proche de La Muette qui a été rénové l'an dernier dans le 16^e arrondissement de Paris. Merci.

M. BAGUET

Merci Madame SHAN. Y a-t-il d'autres demandes de parole ? Monsieur VINCENT.

M. VINCENT

Monsieur le Maire, je souhaiterais soumettre un amendement au vote du Conseil municipal.

M. BAGUET

Transmettez-nous l'amendement, que nous puissions l'étudier. Je ne l'ai pas vu, je le découvre. Nous allons regarder cet amendement.

M. VINCENT

L'enjeu est très important. Je dis simplement que la définition de ce schéma d'organisation implique des choix d'implantation de dimensionnement de grands équipements, avec des investissements très significatifs.

Nous proposons que l'ensemble du projet soit soumis à l'examen d'une commission ad hoc du Conseil municipal qui serait composée à la proportionnelle. Il y aurait 11 membres :

- 8 membres du groupe Majorité rassemblée,
- 2 membres du groupe Unis pour Boulogne-Billancourt et
- 1 membre du groupe @lternance.

Cette commission se réunirait rapidement à la rentrée de septembre, auditionnerait les différentes parties concernées. Nous avons bien vu que le président de l'ACBB, mais également les présidents de section, et les autres sections pouvaient être concernées par ce projet, ainsi que le milieu scolaire, qui n'a pas beaucoup été mentionné pendant ce débat, et les riverains.

Ces auditions se termineraient par la remise d'un avis de la commission qui servirait de base à un vote, cette fois-ci apaisé, dans des conditions parfaitement démocratiques.

Voilà l'amendement que nous vous proposons et que nous sommes en train de vous distribuer.

M. BAGUET

Merci, Monsieur VINCENT. Je vais essayer avec Pascal LOUAP de vous répondre clairement. Monsieur COHEN, si vous le permettez, comme il semble qu'il s'agit d'un sujet personnel, nous le traiterons à part, je ne tiens pas m'exprimer publiquement sur cette question.

Je remercie celles et ceux qui sont intervenus avec modération. Quant aux autres intervenants, nous étions un peu dans la mauvaise foi de ceux qui se sentent en faute. Toutefois, je vais tenter de resituer un peu le déroulement de cette affaire.

Monsieur ASKINAZI, au mois de novembre 1999 exactement, dans cette même salle, Monsieur SCHWEITZER est venu présenter l'aménagement des terrains Renault. Nous avons été deux à intervenir sur le sport, Marc FUSINA et moi-même, pour dire au président que c'était peut-être l'occasion rêvée, puisque qu'il libérait 52 hectares, de penser au sport de plein air à Boulogne-Billancourt. Vous pouvez consulter les comptes rendus municipaux, nous nous sommes exprimés à de nombreuses reprises sur ce sujet.

Ensuite, j'ai quitté le Conseil municipal en 2001, mais Monsieur FUSINA est resté et n'a cessé de rappeler cette opportunité.

La modification du PLU a été votée par tous les anciens conseillers. En 2003, votre majorité a autorisé Renault à faire du logement, du commerce, de l'activité et des bureaux sur des terrains qui ne pouvaient accueillir que des constructions d'usine (à cette époque, le Plan Local d'Urbanisme de Boulogne-Billancourt avait inscrit ces 52 hectares sur des constructions d'usine ; on ne pouvait y implanter que des usines). Dès lors, le prix des terrains a été multiplié par huit, voire par dix. Il n'y a eu aucune négociation entre l'ancienne majorité et Renault pour obtenir au moins les 12 hectares de Marcel Bec. Ils auraient pu être donnés en cadeau à la ville de Boulogne-Billancourt, en contrepartie des millions d'euros encaissés par Renault.

En 2004, lorsque le PLU a été voté, Renault a lancé un appel pour vendre les 842 000 m² de droits à construire – un petit million de mètres carrés. Trois promoteurs se sont présentés, un quatrième est venu par la suite. Le montant du chèque d'acompte était de 600 millions d'euros.

Voilà comment Renault s'est enrichi sans que la Ville ne négocie le moindre mètre carré sportif en contrepartie de ce cadeau fabuleux fait à Renault.

C'est là tout notre drame.

Monsieur BAROLI, la densité de Boulogne-Billancourt a surtout augmenté entre 1890 et 1940 où elle est passée de 50 000 habitants à 100 000 habitants pour se stabiliser. Nous avons déjà atteint la barre des 100 000 habitants. Nous étions à 106 000 habitants en 2008. En fait, la Ville s'est considérablement construite entre 1890 et 1940. Ensuite, il faut attendre les vraies constructions de 1960, comme en témoigne l'exposition que nous avons organisée sur l'après-guerre.

Il ne restait aucune possibilité de faire du sport de plein air. La seule et unique opportunité de la Ville résidait dans les 52 hectares de terrain Renault. Mais vous êtes passés totalement à côté, malgré les mises en garde de tout le monde. Je vous demande un soupçon d'objectivité.

Vous êtes complètement passés au travers pour la bonne raison qu'à cette époque personne ne s'intéressait au sport de plein air au Conseil municipal. Cependant, le Maire-adjoint, Jean-Michel COHEN s'est démené, je peux lui en rendre hommage. Il a essayé d'attirer l'attention, mais il n'a pas été écouté. Voilà ce qui s'est passé, je n'invente rien. Ne venez pas me donner des leçons en disant que je fais du bricolage. Pardonnez-moi, mais 40 millions d'euros, je n'appelle pas cela du « bricolage ». Mais nous allons investir plus de 40 millions d'euros sur le sport, nous en parlerons tout à l'heure.

Quand vous parlez de concertation, je partage votre avis, certes, il faut de la concertation. Cependant, Monsieur COHEN nous a expliqué qu'il avait des bons projets mais qu'il n'avait pas obtenu le consensus des clubs. De surcroît, il a précisé qu'il avait mis onze ans pour obtenir le consensus des clubs.

Toujours est-il que le consensus des clubs est tombé le 6 juin dernier et je vous demande pourquoi il est tombé le 6 juin dernier ?

Je n'accepte pas les leçons, Madame LAUREAU, ou les uns et les autres, parce que nous nous sommes occupés du sport dès le début de notre mandat, dès les premiers jours, avec Pascal LOUAP et Christine LAVARDE-BOEDA.

Nous avons commencé par rencontrer les différents présidents de section avec lesquels nous avons cherché des solutions. Nous avons mis un an pour nous mettre d'accord, pour savoir qui devait quitter Le Gallo, car il fallait que l'un des sports majeurs quitte Le Gallo, soit le tennis, soit le football. Le Gallo ne pouvait

pas tous les accueillir. Nous n'avions pas encore le problème du rugby qui nous est tombé dessus par la suite, ce qui nous a fait très mal.

Il nous aura donc fallu une année pour nous mettre d'accord sur le choix à faire. En définitive, le tennis a joué le jeu et a accepté de quitter Le Gallo.

Ce n'est qu'une année plus tard, après avoir cherché des solutions, que nous nous sommes mis d'accord sur le parc de Billancourt.

Nous avons le parc des Glacières avec ses 2 hectares, le parc de Billancourt avec ses 7,2 hectares d'espaces verts, et les 4,5 hectares d'espaces verts prévus sur l'île Seguin. Au final, le sud de Boulogne-Billancourt, Monsieur BAROLI, va devenir l'endroit le mieux doté en espaces verts. Ajoutez 2 hectares + 4,5 hectares + 7,2 hectares, cela fait des milliers de mètres carrés. C'est considérable. C'est la raison pour laquelle nous avons envisagé cette solution. Plutôt que de créer des mètres carrés supplémentaires d'espaces verts sur l'ensemble du sud de Boulogne-Billancourt, nous avons opté pour une solution sportive qui n'avait pas été trouvée en 2003, qui n'avait été ni retenue ni choisie en 2003 ni en 2004 par l'ancienne municipalité.

Nous avons travaillé ensemble, les uns avec les autres, pour installer le club-house de tennis et le club de tennis sur le parc de Billancourt, tout au bout pour ne gêner personne. Résultat, tollé général, tollé de l'ancienne majorité devenue l'opposition, tollé des riverains, tollé des associations. Il ne fallait pas toucher aux 7,2 hectares !

Nous avons perdu une année de concertation. Nous nous sommes fait retoquer sur le parc de Billancourt.

Mais, nous avons continué. Nous ne sommes pas restés sans rien faire. Nous avons repris notre dossier et nous avons travaillé avec le TCBB. Croyez-moi, il y a eu de nombreuses réunions. Le TCBB a apporté ses compétences parce que des courts de tennis ne se construisent pas n'importe où. Je ne savais pas par exemple qu'il fallait tenir compte de l'orientation du soleil. Il fallait donc faire confiance aux utilisateurs, c'est ce que nous avons fait. Nous leur avons fait confiance.

Nous avons travaillé pendant plus d'un an sur le parc des Glacières.

La solution du parc des Glacières a elle aussi provoqué un tollé général. Lors de la réunion à Robert Doisneau, avec 600 personnes, on nous a dit : « Monsieur le Maire, nous sommes d'accord avec vous, nous manquons d'équipements sportifs sur la ville, mais nous n'en voulons pas en bas de chez nous. » Je caricature, mais c'est à peu de chose près ce que l'on nous a répondu.

Une fois de plus, nous avons dû remballer notre dossier, pour la quatrième année consécutive. Pendant quatre années de suite, nous nous sommes acharnés à trouver des solutions.

Entretiens le rugby est arrivé. Monsieur COHEN, reconnaissez que vous aviez entamé des négociations sur le rugby, mais que votre successeur, Maire-adjoint au sport qui est depuis devenu député de Boulogne-Billancourt, a bel et bien sacrifié le rugby.

Moi aussi, j'ai reçu Monsieur GUAZZINI. Il m'a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi nous revenions sur les paroles de l'ancienne municipalité, alors qu'elle était d'accord pour qu'ils quittent progressivement le Saut du Loup, pour que nos équipes de jeunes viennent progressivement sur ce stade et pour qu'ensuite il soit pris le temps de trouver une solution. C'est cette négociation-là qui a eu lieu.

Le bail de Saut du Loup a été signé en 1991, et nous avons commencé à réagir dans cette Mairie à partir du moment où nous avons donné un accord pour trouver une solution en 2006-2007. Il a été difficile pour nous de revenir sur l'accord.

En 2009, nous avons négocié durant un an et demi, nous ne sommes pas restés sans rien faire. J'ai reçu tous les responsables de rugby, et nous avons des solutions.

Vous parliez du complexe Marcel Bec, mais vous avez la mémoire courte, les uns et les autres. Nous avons trouvé une solution, puisque nous avons fait une réunion ici-même le 4 juillet 2010. Je me souviens que nous avons attendu Monsieur GUAZZINI, avec Monsieur GUILLET, député-maire de Chaville, Vice-président aux sports de GPSO, Monsieur MARSEILLE, maire de Meudon, Monsieur BOUJON, Président du Comité d'Ile-de-France de rugby et le maire-adjoint de Paris. Nous étions tous là, mais lui n'est jamais venu.

Nous attendions Monsieur GUAZZINI pour signer un accord par lequel la ville de Boulogne-Billancourt et GPSO s'engageaient à lui construire des bungalows. Tout le monde a vu ces bungalows que le directeur technique a dessinés lui-même. Il voulait une salle de musculation, une salle de repos, un sauna, etc. Nous avons regardé ce que cela représentait en termes de mètres carrés. Nous avons négocié avec l'architecte des Bâtiments historiques et la commission des sites pour installer tous ces bungalows. Coût total : 800 000 €.

GPSO et la Ville ont dit à Monsieur GUAZZINI : « Nous payons les 800 000 €, cela ne vous coûtera rien. Vous pourrez installer vos professionnels comme vous le faisiez auparavant à Marcel Bec. Vous aurez une installation qui vous sera propre. » A la plus grande satisfaction des joueurs, comme Christophe DOMINICI et d'autres qui habitaient Boulogne-Billancourt et qui étaient ravis d'avoir un lieu d'entraînement unique dans leur ville. Nous avons cherché des solutions.

Monsieur GUAZZINI nous ayant fait faux-bond, nous avons organisé une deuxième réunion. Monsieur GRILL, l'ancien président du rugby était présent à la réunion que nous avons tenue au comité. Là encore, convoqué par le Président du comité d'Ile-de-France, Vice-président de la Fédération française de rugby, Monsieur GUAZZINI nous a posé un lapin.

Il était décidé à attendre. En 2009, il savait qu'il n'avait plus que deux ans à attendre avant que la ville de Boulogne-Billancourt ne lui redonne les clés. Quand vous négociez le prolongement ou la reconduction d'un bail à deux ans de son échéance alors que ce bail court depuis dix-huit ans, je peux vous assurer que si le propriétaire veut récupérer son bien, il fait la sourde oreille et il récupère son bien en temps et en heure.

Nous avons obtenu deux années supplémentaires pour nous donner de l'oxygène. Le Maire-adjoint au sport de Paris nous avait accordé deux années supplémentaires. Pas de chance, les vestiaires brûlent.

Nous n'avons pas cessé de travailler sur le projet sportif de plein air. Nous n'avons fait que cela depuis le début du mandat. De tous les côtés : du côté de Marcel Bec, du côté du rugby, du côté du TCBB, du côté de l'ACBB rugby, du côté de l'ACBB football et du côté de l'ACBB dans son intégralité.

Aujourd'hui, je peux comprendre la déception de certains, concernant le football notamment, parce qu'au début du mandat, nous sommes partis sur l'hypothèse suivante : tout le football à Le Gallo et tout le tennis ailleurs. Puis, le rugby arrive et nous devons nous positionner autrement. Je peux comprendre la déception du football, elle est tout à fait légitime, mais est-ce de notre faute ? Voilà ce qui s'est passé.

Monsieur COHEN, vous nous expliquez que vous aviez plusieurs projets sportifs, pourquoi ne les avez-vous pas réalisés avant ? Pourquoi les études sur Le Gallo avec le précédent Maire...

M. COHEN

C'est pareil pour nous.

M. BAGUET

Nous avons commencé la politique sportive en 2008, nous n'avons pas attendu la fin du mandat. Le dernier bureau d'étude a été sollicité en 2007. L'étude qui a été faite sur Le Gallo vous a coûté 130 000 euros à vous, l'ancienne majorité et vous n'avez pas pu l'appliquer. Pourquoi n'avez-vous pas pu l'appliquer ?

M. COHEN

Parce qu'il n'y avait pas de consensus.

M. BAGUET

Parce qu'il n'y avait pas de consensus. Merci, Monsieur COHEN.

Je n'ai de leçons à recevoir de personne sur le consensus et la date du Conseil municipal, parce qu'après cinq ans d'acharnement pour développer le sport de plein air à Boulogne-Billancourt, pour rattraper, excusez-moi, les erreurs, les non-choix ou le refus de la majorité précédente, nous nous retrouvons aujourd'hui enfin, avec un accord que je qualifierais d'historique.

M. VINCENT

Intervention hors micro.

M. BAGUET

Monsieur VINCENT, c'est la réalité. Reconnaissez que nous avons fait plus de choses. Vous le voyez bien.

Monsieur BAROLI a raison, nous n'avons pas parlé de notre réussite sur le plan scolaire. Mais je ne voulais pas accabler ses anciens ennemis d'hier. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas développé le paragraphe sur le sport scolaire. Nous aurions pu ajouter une page entière. Mais ce n'est pas bien grave car le bilan est excellent. Fermons la parenthèse.

Voilà la réalité du sport de plein air à Boulogne-Billancourt. Ce n'est pas autre chose. C'est cinq ans d'un travail acharné, cinq ans de persuasion.

Nous avons dû persuader les riverains de la rue de Sèvres qui s'opposaient aux aménagements sportifs de crainte d'un certain nombre de nuisances. Il a fallu convaincre les associations. Aujourd'hui, nous avons le consensus. L'association qui s'était battue contre les terrains de tennis sur le parc des Glacières a signé son accord. Nous avons désormais un accord pour l'aménagement du parc des Glacières qui comprend le terrain sportif. Nous avons un accord des riverains de la rue de Sèvres. Nous avons un accord des clubs sportifs, nous avons un accord de tout le monde. Je suis choqué d'entendre parler de passage en force, de coup de force ; c'est honteux, ce n'est pas vrai. Nous avons passé notre temps à négocier, à convaincre, à persuader les gens.

Aujourd'hui, nous arrivons à un accord. Nous devrions tous nous en réjouir, majorité et opposition réunies. Nous sommes en train de rattraper quelque chose de fantastique pour la Ville.

Nous allons mettre sur la table non seulement 35 millions d'euros, mais aussi l'équivalent d'une dizaine de milliers d'euros pour construire un parking de 250 places sous le stade de rugby de Le Gallo. Ce parking fait défaut actuellement et bénéficiera à tout le monde.

Vous voyez Madame, vous êtes la seule personne ici à vous opposer au parc des Glacières. Pardonnez-moi, mais entre l'intérêt général et votre petit confort personnel, le choix est fait.

M. ASKINAZI

Intervention hors micro.

M. BAGUET

Monsieur ASKINAZI, vous ne pouvez pas défendre tout et son contraire. Excusez-moi, mais quand on a commis autant d'erreurs, comme vous l'avez fait sur le sport de plein air lors du mandat précédent, vous devriez être plus modeste, Monsieur ASKINAZI.

Nous ne pouvons pas tout faire. Quand j'entends parler de tir

à l'arc, de voile, de skatepark et autres, je réponds que nous ne pouvons pas tout faire au regard de l'urgence dans laquelle nous sommes d'apporter des solutions au sport de plein air, notamment au tennis, au football, au rugby et à l'athlétisme.

Je ne comprends vraiment pas votre position. Elle est injustifiée. Nous apportons une solution consensuelle pour une majorité de Boulonnais, des riverains, des clubs sportifs, bref de tous les intéressés.

Nous ne débarquons pas. Il ne s'agit pas d'un projet ni d'un Conseil municipal qui tombe comme un cheveu sur la soupe. Il y a eu tellement de déboires, tellement d'études sur Le Gallo, qu'un minimum de temps entre l'accord du 6 juin dernier et maintenant était nécessaire.

J'ai parlé de cet accord lors de la cérémonie du 8 juin pour les 70 ans de l'ACBB. J'en ai parlé à la fête du TCBB à laquelle je me suis rendu. Le Président, très gentiment, m'a donné le micro pour présenter cet accord. Cet accord a été approuvé par tout le monde.

Nous devons en vérifier la faisabilité technique. Pour tout vous dire, nous avons même envisagé de changer, nous Ville, et je parle sous le contrôle des présidents de section que nous avons reçus Pascal Louap et moi-même. Je vous avoue que nous avons essayé d'optimiser la solution, entre le 6 juin et la date de convocation du Conseil municipal. Mais les propositions de la Mairie n'ont pas été suffisamment convaincantes, et n'ont pas été retenues. Entre le 6 juin et la date de convocation, nous avons essayé d'améliorer le projet. Il n'est pas parfait, mais il répond à une demande collective. Il répond à un besoin urgent sur le sport.

En outre, les 35 millions de crédit, je vous le rappelle, sont inscrits au Conseil municipal. Les AP sont déjà inscrites. Cela montre notre volonté. Je ne vous demande pas d'ouvrir des crédits supplémentaires, puisqu'ils sont déjà dans le budget. Ils ont déjà été pris en compte par Standard & Poor's, parce qu'ils ont relevé notre note au mois de janvier. Ils savent déjà que nous allons consacrer 35 millions d'euros au sport et ils savent déjà que nous allons perdre 26 millions d'euros sur l'opération LMT.

Monsieur ASKINAZI, ce n'est pas la présente majorité qui a acheté LMT, c'est Monsieur GRAZIANI, en 1995. Rendons à César ce qui appartient à César. A cette époque, la Ville ne savait pas ce qu'elle allait en faire. Ce terrain n'a jamais été inscrit comme site sportif dans le PLU ni dans votre PLU de 2004, pas plus qu'il n'a pas été classé en espace sportif. Là aussi, ça manquait un peu de volonté politique. Je veux bien vous le rappeler. Vous pouviez très bien classer le terrain LMT en espace sportif, mais vous ne l'avez pas été fait.

Un intervenant : Intervention hors micro.

M. BAGUET

Ce terrain a été acheté en 1995 par Paul GRAZIANI et n'a jamais été classé en espace sportif. Aujourd'hui, ce terrain est évalué à 26 millions d'euros par les Domaines. Nous avons fait l'éva-

luation. Nous voulions faire une opération immobilière au-dessus avec une piscine en dessous et une salle d'escrime. Mais, puisque les riverains s'y opposent, nous ne le ferons pas.

Le calcul est simple : nous avons perdu 26 millions de recettes et nous allons dépenser 35 millions d'euros. 61 millions d'euros + le parking (10 millions d'euros) = 71 millions d'euros. Ici, il y en a pour 71 millions d'euros. Je rappelle que la totalité des impôts des Boulonnais s'élève à 53 millions d'euros, taxe foncière et taxe d'habitation réunies.

Nous allons dépenser environ une fois et demie la totalité des impôts pour le sport, parce que cela le mérite. Le sport de plein air le vaut, pour ses valeurs, pour ses partages, pour le respect des autres. J'aurais aimé que le Conseil municipal donne une image plus dynamique, plus valorisante et plus humaine par rapport à ces considérations et par rapport au respect de tous les entraîneurs qui sont des bénévoles. Ils n'habitent peut-être pas Boulogne-Billancourt, Monsieur COHEN, mais ils s'investissent depuis des années au service des autres et n'oublions pas qu'ils le font gratuitement.

Je suis très fier de ce Conseil municipal de ce matin, parce qu'il nous aura permis de rétablir les faits.

M. COHEN

Intervention hors micro.

M. BAGUET

Oui, j'ai raison, Monsieur COHEN, vous avez raison. J'ai raison d'être fier et la majorité peut être fière elle aussi, parce que c'est l'aboutissement de cinq années de travail acharné et nous allons pouvoir enfin commencer.

Quant à différer, Monsieur VINCENT, je n'envisageais pas, depuis le temps que nous attendons un accord, onze longues années comme le rappelait justement Monsieur COHEN, depuis toutes ces années, depuis cinq années de conciliabule avec les uns et les autres, que vous me proposeriez de différer. Quand j'ai fait les réunions à Robert Doisneau pour l'aménagement du parc des Glacières et les sports sur l'île Seguin, vous n'étiez pas là, les uns et les autres. Vous auriez pu me soutenir dans mon combat. Les clubs de sport étaient là, mais je n'ai pas vu beaucoup d'entre vous. Nous aurions pu, tous ensemble, monter ce projet collectif. Aujourd'hui, vous nous proposez de le différer.

Notre délibération propose d'engager les choses, de lancer un marché pour démarrer le projet du sport de plein air une bonne fois pour toute. Nous avons un consensus, nous n'allons pas passer à côté une deuxième fois. Nous avons loupé le coche en 2003-2004. Nous avons ce qu'il nous faut. On y va ; on avance. On démarre.

Nous allons démolir le LMT cet été ou début septembre, j'espère que ce sera cet été pour qu'il y ait le moins de nuisances possibles causées aux riverains, mais malheureusement nous ris-

quons de déborder sur début septembre. Le projet du parc des Glacières est commencé, idem pour le parc de Billancourt. Nous irons jusqu'au bout et faites-moi confiance, nous réaliserons ce projet de sport de plein air qui viendra compléter à juste titre tous les investissements.

Monsieur VINCENT, vous avez fait des additions un peu rapides. Les 18 millions d'euros ont servi à payer tout d'abord le surcoût de Maître Jacques. Là aussi, nous pourrions en parler... Excusez-moi, mais il manquait tout de même 50 cm de hauteur de plafond à Maître Jacques. L'équipe municipale précédente aurait pu prévoir 50 cm de plus pour que le sport et notamment le badminton soit agréé.

Nous avons exigé que la hauteur du plafond soit portée à 9,50 m dans notre prochain gymnase de A4 Est, ainsi que pour le projet de l'île Seguin. Les budgets de vos gymnases ont dérapé de 10 millions d'euros, de plus ils n'ont pas été homologables parce qu'il manquait 50 cm.

Nous avons donc payé le surcoût de Maître Jacques. Nous avons également payé le surcoût de Jacqueline Auriol. Là aussi, nous avons exigé un gymnase aux normes, alors que le Conseil général – je suis désolé de vous le dire, Mesdames les Conseillères générales –, nous proposait des gymnases « bas de gamme », d'une gamme minimum pour le sport scolaire.

Mme GODIN

Intervention hors micro.

M. BAGUET

C'est vrai Madame GODIN, nous avons la Cité de la musique, il ne faut pas faire les difficiles. Madame de ROSE, vous avez raison, nous sommes très heureux de la Cité de la Musique.

Nous avons accepté de payer le surcoût du collègue Jacqueline Auriol. C'est nous qui avons fait le choix, c'est nous qui avons modifié le collègue Jacqueline Auriol. Mais c'est vous qui avez décidé de l'emplacement du collègue. C'est vous qui avez sacrifié les terrains de sport, c'est vous qui avez décidé de mettre le collègue en plein milieu, rendant l'aire du terrain de sport inutilisable. Si vous aviez déporté le collègue au coin de la rue, nous aurions pu maintenir un stade à cet endroit. J'avais oublié cette action regrettable. Plus je réfléchis et plus je trouve des erreurs.

M. COHEN

Intervention hors micro.

M. BAGUET

Non, c'est la Ville qui a donné le terrain, Monsieur COHEN, 23 millions d'euros. Souvenez-vous, nous nous sommes réunis en début de mandat (je parle sous le contrôle des uns et des autres, et de Monsieur BAROLI lui-même qui était chargé des affaires scolaires). Le Conseil général nous avait dit que si nous voulions

modifier le terrain, nous devons repartir de zéro, car il n'était pas certain de pouvoir vous offrir un collège, et que cela nous coûte 5,5 millions d'euros.

Voilà devant quelle alternative vous nous aviez placés. Compte tenu de la situation financière de la Ville, je n'ai pas eu les moyens d'investir 5,5 millions d'euros pour déplacer le collège. Je le dis une nouvelle fois, si vous l'aviez décalé au coin de la rue, nous aurions pu garder un espace pour mettre un terrain de sport. En définitive, avec le CTM à côté, nous n'avions plus qu'un terrain de football en L. Voilà une autre erreur, au moment où l'on cherchait des mètres carrés sportifs.

L'équipe précédente a commis des erreurs et aujourd'hui, vous voulez me donner des leçons. Je n'accepte pas vos leçons parce que nous avons dû rattraper tout cela. Nous aurions été bien contents d'avoir un terrain de football ou un terrain de rugby à Thiers-Vaillant. Cela aurait été une meilleure opération pour la Ville. Franchement, voilà la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Quant à la piscine-patinoire, Monsieur VINCENT, elle a coûté 17 millions d'euros en 2004, mais vous oubliez de dire qu'elle n'a pas été payée. C'est nous qui la payons aujourd'hui. Oui, Monsieur VINCENT, c'est nous qui payons aujourd'hui les 16,5 millions d'euros.

Nous entendons des klaxons... Ne vous inquiétez pas, c'est un mariage. Bravo aux mariés, eux se réjouissent au moins. C'est très bien, je suis très heureux pour eux.

Je ne vais pas en dire davantage, je crois que nous avons suffisamment débattu. Nous tiendrons compte des remarques ont été faites.

Mais avant cela, je tenais juste à revenir sur l'amalgame que vous faites avec l'Île Seguin. Je vous demanderais d'arrêter les fantasmes, car nous avons découvert la situation sur l'Île Seguin. Oui, je l'ai dit et redit dans les réunions publiques. J'avais proposé un projet sur l'Île Seguin à 110 000 m². Mais lorsque que nous avons établi la situation financière de l'Île Seguin, nous avons découvert que 168 millions d'euros avaient déjà engagés ou dépensés. Dès lors, il n'était plus possible de faire un projet ni à 110 000 m² ni à 175 000 m².

M. ASKINAZI

Intervention hors micro.

Monsieur BAGUET

Monsieur ASKINAZI, j'attends toujours, après 43 réunions de concertations avec les associations, l'équilibre financier. 168 millions d'euros de dépenses et 175 000 m² de l'autre côté. Ce n'est pas possible.

Au regard de cette situation, nous avons modifié le projet. Aujourd'hui, nous devons trouver les 168 millions d'euros de

financement. Dès que nous voulons acheter un mètre carré sur le Trapèze ou sur l'Île Seguin (je remercie le PLU de 2003-2004 et l'accord signé avec Renault !), nous devons payer plein tarif : 13 millions d'euros pour acheter le terrain pour le collège, 13 millions d'euros pour acheter le terrain pour le lycée. Je remercie à nouveau l'équipe municipale précédente de nous avoir laissé ces comptes ! En France, les équipements des ZAC sont financés par les promoteurs, pas par les contribuables. C'est de votre fait si les contribuables remboursent régulièrement les 156 millions d'euros.

Nous ne pouvons rien démolir sur l'Île Seguin. Nous avons réussi à glisser un palais des sports de 1 000 places assises dans le projet. Nous appliquerons le projet pour lequel 17 500 Boulonnais se sont prononcés.

Quant au communiqué du Tribunal administratif sur le PLU, Monsieur ASKINAZI, il concerne l'ancien PLU. Relisez le communiqué du Tribunal administratif, les deux derniers paragraphes rappellent qu'il y a une votation des Boulonnais. Ils rappellent que 255 000 m² ont été proposés par les Boulonnais et validés par les Boulonnais, et il appelle à l'ouverture.

Je suis extrêmement confiant, d'une part, parce que le Président du Conseil général n'a pas modifié son projet. Les 540 millions sont engagés. Et d'autre part, parce que je vais signer le permis de construire dans quinze jours avec les investisseurs suisses ; les Suisses investissent toujours 120 millions d'euros. L'Île Seguin est partie !

M. COHEN

Intervention hors micro.

M. BAGUET

Non, Monsieur COHEN, vous ne connaissez pas les dossiers et vous voulez nous donner des leçons parce que vous avez fait des erreurs lors du mandat précédent.

Avant de mettre le projet aux voix et pour terminer, je vous confirme que la salle de musculation a bien été ajoutée dans le complexe Le Gallo. Souvenez-vous, nous l'avions oubliée dans nos totaux en mètres carrés sportifs. De ce fait, une salle de musculation commune sera ouverte à toutes les disciplines sportives, ce qui faisait défaut sur Le Gallo. Tous les clubs seront donc équipés au mieux. Ce n'est pas l'idéal, je le reconnais, mais il me semble que c'est le moins mauvais projet et le plus consensuel à l'instinct où nous débattons de ce dossier.

Je mets la délibération aux voix.

M. VINCENT

Intervention hors micro relative à la mise aux voix de l'amendement.

M. COHEN

Intervention hors micro

M. BAGUET

Je mets l'amendement aux voix.

M. VINCENT

Intervention hors micro

L'amendement est rejeté

M. BAGUET

Je mets la délibération aux voix.

La délibération est approuvée à la majorité

La séance est levée à 11 heures.